

MAILAGE VERT DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

Contexte :

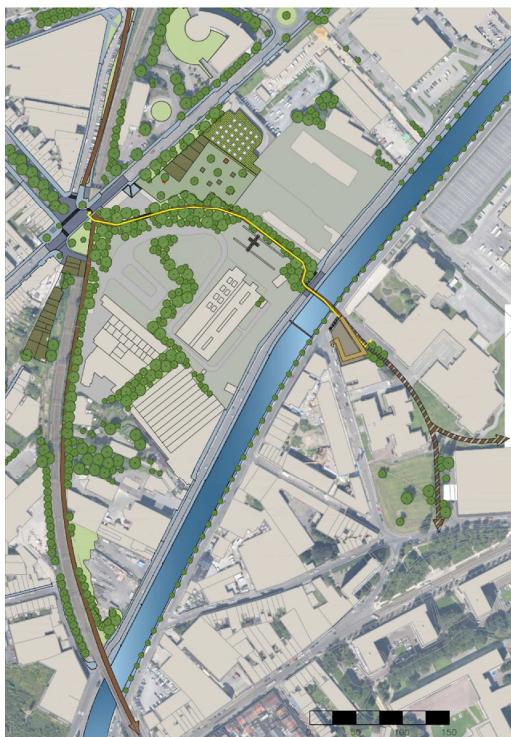
Après avoir pris en charge l'élaboration du maillage vert du Plan Régional de Développement en 2001, Agora a travaillé à son actualisation dans le cadre de la rédaction du Plan Régional de Développement Durable.

L'objectif de cette étude était de réorienter la stratégie du maillage sur la protection, la conservation et la revalorisation d'espaces intéressants du point de vue paysager, socio-récréatif et écologique dont la pérennité à ce jour ne peut être réellement garantie par le Plan Régional d'Affectation du Sol.

Il s'agissait dans ce cadre de :

- faire une mise à jour de l'état du maillage vert existant ;
- développer de nouveaux tracés pour encore mieux ramifier le maillage existant ;
- affiner et connecter ces nouveaux itinéraires à diverses trames structurantes de la région bruxelloise (maillage bleu, promenade verte, ICR, transport en commun...);
- favoriser la continuité, la cohérence et l'accessibilité à tous et pour tous des tracés ;
- préserver et dynamiser certains espaces et identifier des zones d'évolution possibles.
- s'engager dans l'exemplarité dans des projets de renouvellement de certains espaces intersticiels ;
- garantir une certaine équité entre les fonctions récréatives, paysagères et environnementales ;
- développer des sites prioritaires d'aménagement garantissant ainsi la continuité et le développement du maillage vert.

Cette nouvelle étude a pour ambition de définir les propositions d'aménagements prioritaires pour les nouveaux tracés du réseau à l'échelle de la Région.



La méthodologie développée pour les sites prioritaires et les esquisses d'aménagement est la suivante :

Chaque tracé a été analysé de manière approfondie et à plusieurs échelles (Macro-Méso-Micro).

Nous avons pris contact pour chaque tracé avec les services des communes (urbanisme, mobilité, environnement, travaux publics, espaces verts) afin de recueillir des informations en matière de réglementations, de planologie et de projets.

Pour les projets les plus importants et les plus avancés, nous avons essayé dans la mesure du possible de rencontrer les acteurs des projets. Ensuite, nous sommes allés vérifier et compléter nos données sur le terrain. Chaque visite a été l'occasion de réaliser un reportage photographique. Enfin, toutes ces données ont été analysées et cartographiées afin d'établir un diagnostic faisant état des besoins, des menaces, des atouts, des faiblesses et des opportunités.

De là, nous avons pu établir avec l'IBGE la liste des sites prioritaires d'aménagements et d'entamer les premières esquisses d'aménagements



Les esquisses d'aménagement vers une exemplarité dans le traitement de l'espace public.

Les nouvelles esquisses d'aménagements reprennent un ensemble d'éléments composant de notre paysage qu'il est important de traiter :

- Les potagers
- Les talus de chemin de fer
- Les espaces associés à la voirie
- Les espaces intersticiels dans les espaces bâties de barre
- Les espaces résiduels
- Les Zones d'intérêt régional
- Les cimetières



2767

Références

Maître de l'Ouvrage: I.B.G.E
Date de début et fin de la mission: 2011 - 2014
Montant de l'étude: 130.108,50 € HTVA

planification
mobilité
environnement
espace public